



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



DOSSIER

Compagnie régionale: on y va?

PORTRAIT

*Thierry Corbalan,
palme d'or
du cœur*



INITIATIVE

*BPBE,
au bonheur
des locavores*



1,60€

SEMAINE CORSE P4 • BRÈVES P17 • AGENDA P23



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



a filetta

en concert

NOUVEL ALBUM



Castelli

Rentrées!

Nous y sommes! Les valises sont presque rangées, les souvenirs disposés un peu partout dans les pièces de la maison ou dans un coin de notre tête. Les rentrées reprennent leurs droits.

Tout d'abord, celle de nos enfants. Certains d'entre nous ont géré cela avant les congés estivaux tandis que d'autres vont devoir courir pour trouver ce fichu cahier au format improbable demandé sur la liste des fournitures scolaires du dernier. Il faudra aussi s'assurer que l'ainé qui fait sa rentrée à l'université a bien son trousseau ménager qu'il s'empressera bien évidemment de poser dans un coin pour préférer assiettes en carton, verres en plastiques et cet indispensable décapsuleur pour réviser dignement avec ses colocataires. Autre rentrée bruyante dont on nous abreuve de nouvelles dès à présent, celles des candidats à l'élection présidentielle. La classe primaire à droite sera composée de 13 élèves mais le spectacle de fin d'année se jouera par anticipation les 20 et 27 novembre prochains. Bien évidemment pour cette éternelle mise en Cène, on attend encore de savoir qui jouera le rôle du sauveur et surtout celui de Judas. Bon pour l'ouverture d'une classe primaire à gauche, ce n'est pas gagné: effectif à trouver!

Enfin, ne manquons pas la rentrée littéraire. Sur les étals des librairies, plus de 500 nouveaux romans proposant évasion, science-fiction, récits de voyage ou autres essais politiques, véritables pépites littéraires ou indigestes écrits. Mais, dans cette avalanche de livres se cache certainement les prochains prix Goncourt, Renaudot, Femina, Médicis...

Donc bonne rentrée à toutes et à tous. Courons bien, défendons ou pas un de ces candidats qui espérons-le ne sera pas qu'un politicien assoiffé de pouvoir. Lisons et surtout n'oublions pas de vivre jusqu'aux prochaines vacances. ■ dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

A MODU NOSTRU
A MODU NOSTRU

A solidarietà in core

L'attualità di sti pochi ghjorni hè stata annirita da parechje strage. Ci hà propiu toccu à tutti in pienu core. Ghjè difficile d'un pensà forte à e vittime è à e famiglie di u terramoto chì hà dannighjatu assai u centru di l'Italia. Si tratta d'una disgrazia tamanta. Ci hè statu 291 morti frà i quali 280 solu ind'a cità d'Amatrice, oramai in rovina, è induve a popolazione hè in grande suffrenza.

In Corsica, nimu ùn hè statu indifferente. Sò state messe in ballu unepoche d'andature solidarie. A Cullettività Territoriale s'hè impegnata cù a creazione d'una cellula per aiutà i nostri vicini taliani; cumposta da trè urganisimi: La Croix Rouge, l'associu Per a Pace è Le Secours Populaire. In stu quadru, hè stata lampata una chjama à i doni è hà da esse fatta a simana chì vene una spedizione di mercanzie. Ci hè un numeru di telefonu ch'ellu si chjamà per porghje u so sustegnu 04.95.51.69.33.

A Cunfraterna di a Santa Croce di San Fiorenzu, cù l'appoghju di a presentatrice televisiva Kristina Luzi, ci hà participatu di bella manera cullettendu buttiglie d'acqua, paste, conserve, prodotti d'igiene curpurale, piccaglietta in carta, bichjeri, cuchjare, furcine, cultelli è piatti in plasticu, panni, chì currispondenu à i bisogni registrati da l'auturità è La Croix Rouge in Italia.

Ind'u listessu tempu chì st'azione di solidarietà, hè statu marturiatu l'ambiente di a Corsica da a scimità di i picciafochi chì s'hè fatta sente, ind'u Cismonte, cù u ventu è a sciappittana. Una trentina di fochi accesi, quasi 500 ettare di machja in pulvina. L'incendiu u più impurtante hà guastatu dui paesi di u Nebbiu. U primu, u Pogghju d'Oletta induve sò stati brusgiati 30 percentu di i so lochi. U secondu, Barbaghju di u quale vignaghjoli è apicultori anu suffertu assai cù a distruzione di i so arnesi di travagliu. Ch'ella sia nantu à u terrenu o per via di u celu cù i Canadair, più di 200 agenti di a securità civile si sò battuti cum'è leoni per ammaestrà a situazione è fà fini stu veru scumpientu. Ognunu hà devutu fà fronte à tantu periculu per salvà parechje case di e fiamme. Custi din, a solidarietà hè stata in core per accumpagnà i spinghjifochi ind'u so impugnu per a difesa di a nostra terra... ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista,

12, Quai des Martyrs de la Libération,

20200 Bastia

Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef

Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

email: journal@icn-presse.corsicaConseillers: Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Diaspora et Corses de l'extérieure)

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de:

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) Pascal Muzzarelli

Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Amandine Alexandre (Londres), Batti,

Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,

Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,

Christian Gambotti (Paris), Claire Giudici, Kampà,

Jean-Toussaint Leca, Toussaint Lenziani,

Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,

Marion Patris de Breuil, Manon Perelli,

Dominique Pietri, David Raynal (Paris),

partenariat avec Alta Frequenza

Comité de surveillance:

Philippe Giammari, président,

Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319188773 – ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez en Balagne,

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartenais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos?

L'ICN recherche

des

correspondants locaux.

Écrivez-nous:

journal@icn-presse.corsica

"L'ÉTAT SOUTIEN LA CORSE"

DONNE-MOI
ÇA, ASSISTÉ!



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/ICNActu>

Un protocole de gestion pour la période transitoire



La CTC, l'État et le Syvadec ont signé le 24 août une déclaration commune relative à la gestion des déchets, le temps que le plan voté en mai dernier produise ses effets. Ce protocole prévoit notamment une réouverture du centre de Tallone et un accroissement des capacités administratives des trois centres d'enfouissement de l'île.

La crise des déchets aurait-elle trouvé son épilogue? Le 24 août dernier, la Collectivité Territoriale de Corse, l'Etat et le SYVADEC, ont signé une déclaration commune sur la gestion des déchets dans l'île. Ce protocole, élaboré après de multiples rencontres entre les trois parties prenantes et les élus et comités de riverains des trois centres d'enfouissement, aspire à apporter un point d'équilibre sur cette question épineuse afin d'éviter une crise aiguë, le temps que le plan voté par l'Assemblée de Corse en mai dernier ne soit mis en place. « Nous avons besoin de temps pour permettre au plan révolutionnaire basé sur le tri à la source de produire ses effets, a expliqué le président de l'Exécutif, Pendant cette période transitoire, qui va durer au maximum trois ans, nous devons mettre en œuvre des mesures en tenant compte des attentes des personnes concernées par les centres d'enfouissement, en organisant la solidarité territoriale et en montant en puissance sur le tri à la source pour diminuer les nuisances générées par les fermentescibles ».

Dans cette déclaration commune est tout d'abord prévu l'accroissement des capacités administratives des trois centres d'enfouissement existants. Un nouvel effort est donc demandé à Viggianello, Vico et Prunelli-di-Fiumorbu. Une limitation dans le temps, des compensations et des garanties quant aux limitations des nuisances sont également actées. « C'est une modification administrative, les sites ne sont pas physiquement saturés. C'est une remise à jour de la réglementation qui n'aboutit pas à augmenter au total la capacité d'enfouissement, bien au contraire, puisque cette déclaration commune vise à donner des perspectives quant aux conditions d'utilisation dans le temps des sites existants », a souli-

gné Bernard Schmeltz, le préfet de Corse-du-Sud.

Le protocole prévoit par ailleurs la réouverture du centre de Tallone pour les trois années à venir. « Nous avons 185 000 tonnes environ à enfouir par an. Actuellement il manque de la place. Nous avons besoin de la réouverture de Tallone, a indiqué Gilles Simeoni tout en reprenant, mais nous savons que les riverains de ce centre d'enfouissement ont eu à souffrir pendant des décennies. Dans le cadre de cette déclaration, nous donnons des garanties fortes aussi bien en terme de durée, qu'en terme de conditions d'exploitation pour que véritablement les nuisances n'existent pas, avec des mesures de contrôles fortes auxquelles seront associées les riverains ». Derniers points d'importance actés dans ce protocole: une gestion basée sur la transparence, et surtout une activation de la solidarité territoriale qui tend à tenir compte des efforts consentis par les communes qui abritent des centres d'enfouissement en s'engageant à apporter un soutien spécifique à ces territoires. « Pendant des années, on a demandé à des communes d'accueillir des centres au nom de la solidarité. Mais celle-ci était toujours à sens unique. Aujourd'hui, avec le tri à la source, l'enfouissement va être de moins en moins préjudiciable pour les communes, mais il est naturel qu'à partir du moment où on leur demande d'accueillir un centre d'enfouissement sur leur commune la solidarité soit réciproque, a développé le président de l'Exécutif indiquant que la CTC s'est donc engagée fortement: il y aura des compensations et un effort de solidarité notamment dans les domaines du numérique et de la santé avec un droit de préférence sur l'installation d'équipements stratégiques ». ■ **Manon PERELLI**

INSTITUTIONS

Un déplacement chargé



Photo Manon Perelli

Jean-Michel Baylet était en Corse les 29 et 30 août. Une visite menée au pas de course entre les deux départements, avec dans ses bagages plusieurs sujets d'importance pour l'île.

«*Vous venez donc nous annoncer que vous allez nous rendre une partie seulement de ce qui nous a été injustement soustrait*». Accueil du président de l'Assemblée de Corse particulièrement frais pour le ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales. Jean-Michel Baylet était en Corse les 29 et 30 août dernier. Une visite qu'il a débutée par l'hémicycle de l'Assemblée de Corse.

Aux côtés du préfet de Corse, Bernard Schmeltz et du président de l'Exécutif de Corse, Gilles Simeoni, il y a signé un protocole d'accord relatif à un avenant au Contrat de plan Etat Région [CPER] 2015-2020 qui prévoit d'injecter 10 M€ supplémentaires dans l'économie insulaire, pris en charge pour moitié par l'Etat et pour l'autre par la Collectivité territoriale de Corse. Une somme qui tend à porter des améliorations sur deux points : la mobilité avec la création de plateformes intermodales rail-bus aux entrées d'Ajaccio et Bastia afin de décongestionner les centres villes ; et la création d'une enveloppe spécifique pour la montagne corse dans le but de revitaliser l'économie de ces territoires.

Mais malgré ces annonces saluées, pour la majorité territoriale le compte n'y est pas. Jean-Guy Talamoni a en effet mis en exergue le dû de l'Etat au regard du mode de calcul «*discriminatoire*» de contribution de la Corse au redressement des finances publiques. Le président de l'Assemblée a en effet argué que chaque Corse contribuerait au redressement à hauteur de 90€, «*là où un habitant du continent s'acquitterait de 30€*», ce qui générerait un trop perçu par l'Etat de 7 M€ par an.

Gilles Simeoni a quant à lui regretté la baisse de 50 M€ par rapport au CPER précédent. «*Il y a un recul du fait même que l'Etat restreint son effort en matière de finances publiques. Dans cette enveloppe, nous avons obtenu une augmentation de 10 M€, mais là aussi il faut relativiser. Toutes les régions de France l'ont obtenue et certaines régions ont obtenu une majoration plus importante que nous*», a-t-il tenu à préciser.

Insistant sur «*le droit d'être responsables du développement de notre pays*», Jean-Guy Talamoni a par ailleurs fustigé le refus du gouvernement de prendre en compte des délibérations majoritairement votées par l'Assemblée de Corse, telles que le transfert à l'île d'une partie de la TVA produite sur son territoire. Gilles Simeoni a insisté sur le fait que ne pas prendre en compte ces délibérations aboutirait à affaiblir «*la démocratie toute entière*». La majorité territoriale a par ailleurs signifié à nouveau au ministre sa volonté de voir la Corse dotée du statut spécifique d'île-montagne.

Jean-Michel Baylet s'est ensuite rendu en préfecture où il a assisté à une réunion de travail sur la mise en œuvre de la collectivité unique. Lors de celle-ci, a notamment été évoqué le contenu des deux ordonnances, qui seront présentées pour avis à l'Assemblée de Corse lors de la session des 6 et 7 septembre. Le ministre les transmettra ensuite au Conseil d'Etat avant de les présenter au Conseil des Ministres et de les soumettre enfin à ratification devant le Parlement. Au cours de cette réunion, les parlementaires de la droite insulaire ont d'ores et déjà annoncé qu'ils voteraient contre.

C'est donc un bilan plutôt mitigé qui ressort de cette visite, même si le ministre a marqué sa satisfaction après ces différentes rencontres. «*Paris ne s'est pas construit en un jour. Nous sommes sur la création d'une collectivité unique, c'est exceptionnel, il n'y en a pas d'autres sur le territoire français. (...) Il s'agit d'un point de départ. Par la suite, quand cette collectivité existera, se posera la question de sa fiscalité et le temps sera venu d'en parler dans une loi spécifique, mais il faut faire les choses dans l'ordre, tranquillement*», a-t-il tenu à indiquer.

À noter qu'au cours de ce déplacement, le ministre a également signé une convention relative aux emprunts structurés, avant de prendre la direction de Vico où un projet de centre-bourg lui a été présenté, puis de la Haute-Corse, où il a abordé les thématiques liées à la ruralité, et les enjeux d'accessibilité des services au public. ■ Manon PERELLI

TRANSPORTS MARITIMES

Compagnie régionale : on y va ?



Alors que l'Assemblée de Corse s'apprête à examiner la création d'une compagnie maritime régionale puis à délibérer sur la nouvelle DSP, ICN fait un tour d'horizon avec les différents acteurs.

Dossier réalisé par Claire GIUDICI

Quand le rouge l'emporte

Navigation sans encombre pour le premier été de la Corsica Linea. Les «rouges» ont effectué régulièrement leurs rotations. Sans grève. Cela dit, l'important dossier de la compagnie régionale de navigation est à l'étude. La «récupération de l'outil naval» est à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée de Corse des 6 et 7 septembre. Et la nouvelle délégation de service public sera votée le 26 septembre. Un dossier qui semble moins inquiéter les salariés depuis que la nouvelle compagnie a prouvé que ses navires pourront faire face aux tempêtes. «Les per-

sonnels ont peut-être été méfiants au départ, mais ils aiment leur compagnie, ils aiment leurs bateaux. Au fil des discussions, le dialogue s'est noué. C'était notre objectif. Nous avons rencontré de véritables professionnels, très impliqués, qui ont compris que notre volonté est d'avancer et veulent avancer avec nous», remarque Pascal Trojani. Ce jeune chef d'entreprise, sportif et habitué aux défis, a été désigné par les 15 actionnaires principaux et les 120 PME participantes du consortium à l'origine de Corsica Marittima pour présider MCM – nom juridique de l'entreprise dont la marque commerciale est Corsica Linea. «Durant tout l'été, la continuité du service a été assurée. Concernant le fret, nous avons fait le plein. Nos chefs d'entreprise actionnaires ont joué le jeu

et les chiffres vont au-delà de nos espérances. Sachant que nous ne desservons pas Ile-Rousse, nous remportons fin juillet 45% de parts de marché. En revanche nous n'obtenons que 10% en volume de passagers. Il faut dire que nous nous ne disposons pas d'une offre suffisante. Nous n'avons que 3 cargos mixtes et, tout comme pour le fret, les volumes réalisés par le cargo que nous avons dû mettre à disposition de la CMN sur Ile-Rousse manquent à notre actif. Quant à nos deux ferries, le Danielle Casanova et le Méditerranée, ils sont restés en rotation vers le Maghreb. Le dossier devant leur permettre de naviguer vers la Corse aurait dû être déposé avant le 31 décembre. À l'époque, ça n'avait pu être fait.» Ainsi, au 31 juillet près de 200 000 passagers ont transité sur les lignes de Corse et 85 000 vers le Maghreb [pour lequel l'offre était bien trop importante].

Les études de satisfaction menées par l'entreprise auprès des passagers se sont avérées positives: personnel souriant, service de qualité [notamment au bar et en salle], régularité des rotations, etc. «Après 20 années de bilans déficitaires, nous devrions ramener dès cette année la compagnie à l'équilibre. Prouvant ainsi qu'une compagnie gérée par des Corses pour la Corse est parfaitement viable. Et tout ça en restant sous le pavillon 1^{er} registre qui préserve

l'emploi local puisqu'il impose un personnel à 100% français. Pour notre part, nous sommes au service de notre île. Nous avons déjà passé des conventions pour que les produits vendus, diffusés ou traités [nettoyage du linge, etc.] dans nos navires viennent d'ici. Il en est de même pour les marins: une convention a été passée avec le Lycée Maritime de Bastia. Quant à notre siège social, il sera en Corse même, si toute la partie opérationnelle et technique doit rester à Marseille qui est notre port naturel et dispose des infrastructures adéquates.»



Pascal Trojani

C'est sur le projet d'entreprise que se concentre maintenant Pascal Trojani: «Nous allons nous appliquer à faire connaître la marque Corsica Linea, nos «Rouges» qui commencent déjà à bénéficier d'une image positive. Une nouvelle campagne publicitaire débutera prochainement. Notre volonté est ensuite de développer les transports en Méditerranée. La ligne lancée cet été depuis Marseille en direction de la Sardaigne est une réussite. Nous voulons maintenant organiser durant la saison estivale des rotations de Bastia vers l'île d'Elbe, de façon à permettre aux quelques 5 millions de visiteurs qui s'y rendent chaque année de découvrir la Corse.»

Quelle part prendra la Corsica Linea dans la prochaine délégation de service public et le projet de compagnie régionale voulu par la CTC? «Pour le moment, composée d'entrepreneurs corses au service de la Corse, nous considérons que nous sommes la seule et vraie compagnie régionale corse, sourit Pascal Trojani. Notre objectif est d'être suffisamment solide pour pouvoir fonctionner même sans DSP. Nous avons parfaitement différencié notre comptabilité DSP et hors DSP. Nous savons quels sont nos actifs et gérons le budget en chefs d'entreprises responsables, au plus près des besoins, en réalisant des économies pour mieux réinvestir. D'autant que nous avons également la volonté et le projet de rénover la flotte. Reste que nous ne sommes pas opposés à la compagnie régionale maritime et que le fonctionnement en Semop prévu par la CTC nous intéresse. Il s'avère plus sécurisé, moins facilement attaqué auprès des tribunaux européens que l'ancien fonctionnement. De plus il s'agit d'une formule en actionnariat sur une durée de 10 ans, plus confortable que la précédente qui durait 8 ans. Nous soumissionnerons et espérons bien être retenus. Vous savez, la valeur réelle de notre entreprise, ce ne sont pas les bateaux, ce sont les hommes. C'est le personnel et sa connaissance du métier. C'est avec ça que nous gagnerons.» ■

« La valeur réelle de l'entreprise, ce sont les hommes et leur connaissance du métier. » ▶

REPÈRES

Pour la création d'une compagnie régionale de navigation, l'Office des transports de la Corse (OTC) propose une société d'investissement (SI) maîtrisée par la Collectivité territoriale, permettant l'acquisition de la flotte et son renouvellement puis deux sociétés d'exploitation, deux sociétés d'économie mixte à objet prioritaire (Semop) – un type de structure juridique récent puisque né en 2014 mais sécurisé tant en droit national qu'europpéen – dont l'une en direction des ports principaux et l'autre des ports secondaires, fonctionnant sur la base d'un partenariat public-privé entre la CTC et les opérateurs retenus par appel d'offres. Deux navires, le Monte d'Oro et le Paglia Orba, pourraient être achetés par la SI pour 10 M€ à la MCM. C'est pour 8 700 000 € que les actifs de l'ex-SNCM avaient été initialement acquis par Rocca. ■

**Quelle compagnie régionale maritime de navigation pour la Corse ?
Pour ou contre la création d'une compagnie régionale de navigation ?
Ce qu'en pensent les principaux protagonistes...**



Jean-Marie Maurizi risque d'augmenter dans un cas pareil!» La présence de Corsica Ferries sur Nice et Toulon changerait-elle la donne par rapport au passé? «Non. Nos infrastructures sont à Marseille, d'où part ou arrive le fret que nous transportons. Débarquer à Toulon, c'est donc prendre l'autoroute. Sans compter que sur la Corsica Ferries chaque remorque doit embarquer avec son tracteur. Ça implique un surcoût qu'il nous faudra bien à terme répercuter! J'ai le sentiment qu'une compagnie de service public, pour laquelle on achèterait des bateaux, va coûter plus que rapporter. Laisser les choses en l'état mais en reversant, sur justificatifs bien sûr, l'argent réservé à la DSP directement aux usagers, c'est-à-dire aux transporteurs, serait beaucoup plus transparent. Les transporteurs sauraient exactement où va l'argent de la continuité territoriale et le prix des transports baisserait effectivement. La baisse serait répercutée et bénéficierait à l'économie.» ■



Jean-Claude Graziani S'il n'est pas opposé au projet, le membre du Conseil économique et social pour la CGT émet des réserves: «Il y a actuellement à défendre deux compagnies et leurs travailleurs -environ 900 à Corsica Linea, 400 à la CMN. Dans le cadre de la compagnie régionale, toute deux doivent avoir la possibilité d'entrer au capital des Semop. Par ailleurs, il est prévu la création de deux Semop. Celle pour la desserte des deux ports principaux ne sera détenue qu'à 32% par l'actionnaire public qui en revanche détiendra 66% des actions de la Semop ports secondaires. Or ce sont les ports principaux qui rapportent le plus: ils rapporteront au privé! Puis, dans une délégation de service public, quel que soit son contour juridique, il y a le service public et l'entretien des bateaux. Comment, avec quel argent, la SI prévue rachètera-t-elle les ba-



Jean-Félix Acquaviva Pour le président de l'Office des Transports de la Corse, la formule proposée par la CTC est la plus à même de préserver les intérêts de chacun. De l'usager d'abord, puisque les baisses de tarifs prévues dans la DSP sont maintenues [-15% sur tarif résident, -7% sur le tarif cabine, -30% sur le tarif résident contraint. Concernant le fret: -8% sur les matières premières de consommation, -50% sur les transformables et produits transformés, -75% pour l'exportation des productions insulaires, agroalimentaire, vin, bois, etc.]. Concernant la mise en place des Sem, «on s'inquiète du fait que le capital détenu par la CTC n'est pas identique dans chacune des Semop. Ces structures sont sécurisées. L'Union Européenne exige une «juste compensation» et de «justes moyens nécessaires». Ces critères sont inclus dans l'appel d'offre. Ils encadrent les compensations de DSP dont le but est uniquement d'équilibrer les budgets de sociétés délégataires opérant sur un marché soumis à une forte saisonnalité avec une population locale peu nombreuses mais qui devront répondre aux baisses de tarifs que nous exigeons. Au-delà d'un certain bénéfice, des critères de reverse-

ment à la CTC sont prévus. Par ailleurs, si la libre administration de la Semop est laissée au délégataire, le président est issu de l'Assemblée et la CTC conserve un droit de regard, notamment sur les contrats passés au-delà d'un certain montant.» Concernant les sommes prévues pour l'achat des deux navires, «elles font partie des 14,5M€ prévus en investissement. La valeur vénale de ces navires, sur le marché, est estimée à 32M€. Les conditions de leur rachat étaient prévues à l'article 40 de la DSP de 2013/2024 résiliée devant le TA de Bastia au 30 septembre 2016. La notion de «bien de retour» n'étant pas admise par l'UE, ils ont fait l'objet d'une négociation de gré à gré, pour 10 M€.» Quant au statut des personnels, «il est sécurisé aussi. Ils dépendent de la société délégataire. Le fait que la société devienne actionnaire de la Semop ne remet pas en cause un statut qu'ils n'auront jamais quitté et conserveront si la compagnie quitte la Semop.» Enfin, l'achat des navires n'oblèrera pas les possibilités de la CTC d'intervenir sur des travaux de BTP: «Pour la première fois, nous produisons un excédent, conclut Jean-Félix Acquaviva. Il était de 22M€ cette année. Il ira notamment à l'amélioration des infrastructures routières, ferroviaires, etc.» ■



Jean Brignole Le discours du secrétaire général du STC, n'est finalement pas bien éloigné: «Nous avons toujours souhaité la création d'une véritable compagnie régionale publique au service de la Corse et des Corses, la CTC ayant vocation à être propriétaire exclusive des navires gérés ensuite par une compagnie d'exploitation dont elle détiendra au moins 51% du capital, afin d'en maîtriser la destinée. Le siège social de cette compagnie doit être en Corse. Reste qu'actuellement la DSP est bicéphale, la CMN étant partie prenante. La proposition actuelle de la CTC est la suivante: rachat de deux navires, le Paglia Orba et le Monte d'Oro par la société d'exploitation, puis création de deux Semop, dans lesquelles la part de partenariat public privé n'est pas le même. Ce point nous interroge. Nous considérons que la CTC doit être majoritaire dans les deux structures. De plus, une autre question se pose: en vertu de l'article 12441-1 du Code du Travail, il n'y aura pas l'obligation de reprendre le personnel, sauf, peut-être, si la prestation se réalise avec les mêmes bateaux en 2016/2017 puis en 2017/2027.

Enfin, même si nous avons la garantie d'un pavillon 1^{er} registre, aurons-nous celle que les accords d'entreprise, arrachés de haute lutte, seront maintenus? Nous sommes des syndicalistes, notre vocation est de défendre les personnels. C'est ce que nous ferons.» ■



Le boycott remis au goût du jour

Pour forcer les multinationales à changer leurs pratiques, rien ne vaut le pouvoir du porte-monnaie ! C'est en tout cas le pari de la plateforme collaborative I-boycott.org.

De multiples scandales écornent régulièrement l'image de marque des grands groupes industriels. Pourtant, une fois le buzz médiatique passé, chacun retourne à ses habitudes sans que quoi que ce soit n'ait changé. Afin de rendre la contestation populaire plus efficace, une jeune association créée en 2015 se propose d'organiser des campagnes de boycott.

TOUS CONSOM'ACTEURS

L'idée est la suivante : puisque les multinationales ne comprennent que le langage de l'argent, c'est à leurs bénéficiaires qu'il faut s'attacher en refusant d'acheter leurs produits. Sauf qu'à titre individuel, ce genre d'initiative équivaut à une goutte d'eau dans l'océan. C'est là que la plateforme participative I-Boycott.org entre en jeu. Le site permet à tout un chacun de lancer une campagne de boycott à condition d'avoir des revendications claires et des reproches sourcés à l'appui. Des règles essentielles pour éviter toute diffamation ou dénigrement. À charge ensuite pour la plateforme de diffuser l'information pour rallier un maximum d'internautes à la cause. Au-delà du boycott, c'est tout une démarche constructive qui est mise en place. À partir d'un certain seuil d'adhésion, l'entreprise visée est ainsi informée de la campagne et peut y réagir.

En fonction de la pertinence de cette réponse, les boycotteurs décideront de lever ou non l'opération. Sans compter que les participants peuvent aussi proposer une alternative plus éthique à la communauté.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

Avec ce type d'initiative, il suffit donc de refuser l'acte d'achat pour devenir un consomm'acteur. Ou comment faire valoir son droit d'expression et de contestation de façon simple et accessible à tous. Et l'idée séduit ! Dès le lancement le site a enregistré quelque 20 000 inscriptions tandis que sa page Facebook est suivie par plus de 55 000 personnes.

Au registre des campagnes de boycott toutefois, on est loin d'atteindre les milliers ou millions de participants à même de faire plier les multinationales. Seuls quelque 8 300 boycotteurs participent à ce jour à l'opération visant à inciter H&M à améliorer les conditions de travail dans ses usines au Bangladesh, contre 8 400 pour s'opposer à l'optimisation fiscale de Starbucks France. La contestation des techniques de pêche utilisées par Petit Navire réunissait quant à elle 10 000 participants cet été. Il ne tient qu'à vous de faire pencher la balance ! ■

Trop bons pour être jetés



Chaque jour, des kilos d'invendus alimentaires finissent à la poubelle. Pour lutter contre ce gaspillage, de nouvelles applications mobiles permettent d'acheter ces denrées avant qu'elles ne soient mises au rebut.

Quelque 10 millions de tonnes de nourriture sont perdues ou gaspillées chaque année en France, dont 14 % lors de la distribution. Les derniers chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie [Ademe] témoignent d'un monstrueux gâchis dont nous sommes tous responsables !

ÉCONOMIQUE ET RESPONSABLE

Entre autres initiatives visant à lutter contre ce gaspillage massif, des start-up se sont donc mis en tête de jouer les intermédiaires entre les consommateurs et les commerçants afin de valoriser les invendus alimentaires pour leur éviter de finir à la poubelle. Moyennant un abonnement payant, les boulangeries, boucheries, traiteurs et autres supermarchés peuvent alors promouvoir les produits dont la date de péremption est proche ou sur le point d'être jetés et qui bénéficient par conséquent de grosses réductions. De leur côté, les particuliers peuvent géolocaliser gratuitement ces

denrées à prix cassé et réaliser ainsi des économies conséquentes, tout en faisant un bon geste pour l'environnement.

DE NOUVEAUX OUTILS À DÉCOUVRIR

Plusieurs start-up se sont lancées sur ce marché de niche avec plus ou moins de succès. Si l'appli Justoclic semble avoir disparu du paysage seulement un an après son lancement, d'autres outils ont fait leurs preuves. Depuis 2012, Zéro-gâchis recense par exemple les promotions flash de Système U, Leclerc, Carrefour et Les Mousquetaires. La majorité des commerces partenaires sont toutefois situés dans l'ouest du territoire. À l'inverse, l'application Optimiam lancée en 2014 est surtout développée à Paris et commence à essayer en région. Elle recense des rabais pouvant aller jusqu'à -50 % dans des chaînes connues comme la Brioche dorée, Subway et Paul. Le service Too Good To Go [littéralement « trop bon pour être jeté »] mis en ligne en juin revendiquait pour sa part plus de 10 000 utilisateurs et 70 commerçants partenaires à Paris et à Lille un mois après son lancement. Son atout ? Cet outil permet non seulement de consulter les promotions de dernière minute proposées par les commerces mais aussi d'acheter les produits en ligne avant de convenir d'un rendez-vous pour aller les récupérer sur place. Si cette application d'origine danoise fait ses débuts sur le marché français, elle rencontre d'ailleurs déjà un grand succès en Norvège, en Allemagne et en Angleterre. ■

10,1 %

de **chômage** dans l'Union européenne en juillet dernier selon Eurostat. Le taux le plus bas (3,9%) est enregistré à Malte, le plus haut en Grèce (23,5%). Le taux pour la France est de 10,3%, celui de l'Allemagne de 4,2%.

4 000

logements commencés, dont 1 400 individuels, comptabilisés sur 12 mois en Corse à la fin juillet 2016 soit une évolution de 27,9% par rapport aux 12 mois précédents. *Source: SOeS, Sit@del2.*

2903

ca- valiers licenciés en Corse en 2016, indique le Comité régional d'équitation. Un effectif en baisse par rapport aux trois précédentes années (ils étaient 3159 en 2013), bien que le nombre de licenciés en « compétition club » ait progressé, passant de 604 à 771 cavaliers.

ISULA SURELLA GIAPPONESI, FORA!

Giovanni Cualbu, 77 ans, berger à Decimoputzu, au sud de la Sardaigne était il y a peu encore un parfait inconnu, ce qui semblait du reste le satisfaire. Depuis peu, il est devenu aux yeux de l'opinion sarde et italienne le « symbole d'une lutte »: le bon vieux combat du pot de terre contre le pot de fer. Face à lui, une entreprise japonaise déterminée à implanter un grand complexe dédié à la production d'énergie solaire thermodynamique sur le territoire de cette commune à vocation agro-pastorale. Et plus précisément sur les terrains exploités depuis le XIX^e par la famille de Giovanni Cualbu, bien que celui-ci ait repoussé les offres d'achat, estimant que « pour un berger, la plus grande richesse c'est la terre ». Les choses auraient pu en rester là. Mais la société, qui dispose d'un siège fiscal à Macomer, dans le centre de la Sardaigne, a réclamé son expropriation, au nom de l'intérêt général, arguant même -circonstance aggravante aux yeux de l'intéressé- que l'élevage de Giovanni Cualbu, quoique plusieurs fois primé, était « archaïque ». Atout dans la manche de la Flumini Mannu Ltd: l'oreille plus que favorable du ministère de l'Environnement italien. Le projet, s'il venait à se concrétiser, serait l'une des plus grandes implantations de ce type en Europe: 270 hectares, dont la centaine où paissent actuellement 1800 brebis. Au côté de l'éleveur, en revanche, le conseil municipal, divers offices régionaux, le ministère des Biens culturels, mais aussi des maires, des associations. Si l'issue du combat paraît incertaine pour lui, le septuagénaire affirme qu'il ne capitulera pas: « pauvre... mais libre! ».

Sources: La Stampa, L'Unione Sarda, La Nuova Sardegna

L'IMAGE DE LA SEMAINE



Alors que ce chiffre n'avait été atteint que le 5 septembre en 2015, la barre symbolique du millions de passagers a été franchie à l'Aéroport Ajaccio Napoléon Bonaparte le 30 août pour totaliser à la fin de la journée 1003975 passages depuis le 1^{er} janvier.

HAUT

Dans son palmarès des domaines qui se signalent par « la qualité et la régularité de leurs vins » le Guide des meilleurs vins de France 2017 décerne trois étoiles au Domaine Comte Abbattucci (Ajaccio), tandis que le Domaine E Croce (Patrimoine) décroche sa deuxième étoile et que les domaines Antoine-Marie Arena, Giudicelli et Jean-Baptiste Arena (Patrimoine) obtiennent leur première étoile.

BAS

Tendance des prix à la baisse pour les maisons en Corse-du-Sud qui demeurent cela dit à un niveau encore élevé, selon le dernier baromètre immobilier des notaires: le prix médian a baissé de 8,3% sur 3 mois et de 11,3% sur un an. En Haute-Corse, par contre, une baisse moindre est observée en termes de tendance des prix médians qui ont évolué de 38 sur trois mois mais diminué de 5,3% sur un an.

FRAGILE

Hollande au secours du brocciu? Le 30 août, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Matthias Fekl a annoncé que le gouvernement français allait demander à la Commission européenne l'arrêt des négociations en vue du traité de libre-échange avec les Etats-Unis qui se traduisent par un déséquilibre au détriment de l'Europe et notamment de ses productions labellisées. Selon François Hollande, l'accord initialement prévu d'ici la fin de l'année ne pourra être conclu.

IL FALLAIT LE DIRE « Je me devais de prendre la mer, avec un cap et une volonté de prendre ce risque. (...) Si vous voulez aller en mer sans aucun risque de chavirer, alors n'achetez pas un bateau, achetez une bouée. Mais ce n'est pas la meilleure façon de prendre la mer »

a déclaré **Emmanuel Macron** le 31 août en quittant le ministère de l'Economie. Quelqu'un pour embarquer avec un skipper qui estime que pour naviguer, il faut choisir entre le bateau ou la bouée?

« À chaque fois que vous posez un principe qui nous déplaît, vous énoncez une exception qui nous rassure »

a lancé **Gilles Simeoni** à l'adresse de Jean-Michel Baylet le 29 août à l'Assemblée de Corse. Une manière de souligner les efforts -plus ou moins fructueux- du gouvernement pour appliquer les grands principes de la programmation... neuro-linguistique?



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Sur la littérature d'expression corse

Dans le cadre du festival de cinéma de Lama, les organisateurs avaient prévu cette année d'insérer dans cette belle manifestation un colloque littéraire auquel étaient conviés quelques écrivains de chez nous. Y ayant moi-même été invité pour parler de littérature d'expression corse, je voudrais rappeler ici quelques questions que pose aujourd'hui ce type d'écriture de création. La productivité actuelle dans ce domaine est évidente, due à une meilleure organisation de l'édition locale, à la possibilité d'aides publiques et à l'existence d'un climat général plus favorable qui favorise en effet une éclosion nouvelle où se révèlent de véritables qualités individuelles: il faut donc se réjouir de ce regain et même comprendre certaines postures de jeunes écrivains qui revendiquent des attitudes plus individualistes face à la question littéraire en général, se démarquant ainsi de la période précédente du «riacquistu» trop marquée selon eux par l'engagement collectif politique et culturel.

Cependant la question n'est pas tant, me semble-t-il, de savoir si l'auteur peut théoriquement tout dire et écrire en corse du passé, du présent ou de l'avenir, mais plutôt celle de son lectorat qu'il s'agit avant tout de convaincre, sans parler de l'horizon d'attente de chacun ou même de la diversité fluctuante des genres proposés aujourd'hui. Un autre problème mérite aussi d'être évoqué, celui du bilinguisme [ou plus exactement de la «diglossie»] auquel sont confrontés les uns et les autres, les effets de la scolarisation en corse restant trop récents et incomplets pour constituer de manière très sensible cette masse critique déterminante que l'on aurait pu espérer au début du lent processus de réappropriation. Une impression superficielle des locuteurs et pratiquants pourrait peut-être laisser imaginer un excès de compétence, mais il convient de faire la part du défi ou de la parade dans ce qui s'affiche ordinairement comme compétence linguistique: l'intérêt véritable ne se mesure pas à des comportements ostentatoires car ils ne sont justement possibles que parce qu'ils font référence aux codes normés ou à une instance de recours susceptible de trancher les litiges grammaticaux, et confirment ce faisant des fonctionnements diglossiques calqués sur le système dominant.

C'est d'ailleurs aussi la prégnance du code officiel qui conduit à l'utilisation fréquente d'hybrides langagiers, en «francorse», créations sauvages condamnées par les puristes mais d'installation pourtant très ancienne dans certains procédés littéraires puisque le poète Guglielmi, par exemple, en jouait déjà de manière complexe entre corse et toscan au XVII^e siècle dans ses productions burlesques! Plus près de nous des auteurs antillais contemporains donnent de bonnes illustrations des possibilités créatives entrelacées du français et du créole, à l'image de Patrick Chamoiseau dans son roman *Texaco*, prix Goncourt 1992. Ces aspects, sans doute marginaux et un peu provocants, ne sont pas sans intérêt car l'auteur corse d'aujourd'hui, bilingue d'évidence, pourrait en jouer à sa guise. A condition cependant d'en dominer les ressources nées de la multiplicité des registres à sa disposition, même dans le cadre d'une seule expression linguistique. Si ce n'était le cas, il court le risque d'interférences, de maladroites, de ruptures involontaires de style ou autres accidents de ce type. On voit bien quelles difficultés présenterait alors cette situation pour notre auteur: elle tient non seulement aux choix forcément limités par sa propre compétence mais aussi à ceux de la communauté des lecteurs à laquelle il s'adresse et aux conventions littéraires que celle-ci a intégrées. Nous sommes là précisément au cœur du problème de la création en langue minorée: en résumé, possibilités exponentielles des choix et limitation pourtant de ces choix, avec comme corollaire inévitable le risque de confusion des fantasmes créatifs propres à chaque écrivain avec les fantasmes sur la langue qui sont d'un tout autre ordre.

Si mon lecteur a pu être désarçonné par mon propos, je lui conseillerais de lire mon petit essai intitulé *Écrire en corse*, édité chez Klincksieck [Paris] dans sa collection *50 questions*, qui propose une courte et utile synthèse sur la littérature d'expression corse depuis ses origines jusqu'à notre époque. ■



Écrire en corse

THIERRY CORBALAN

Champion au grand cœur

Depuis de nombreuses années, le Dauphin corse multiplie les traversées en monopalme au profit de son association qui aide les personnes malades ou handicapées. Une belle leçon de vie d'un homme hors du commun.

Photo Manon Perelli

Il a ce petit quelque chose qui fait les grands hommes. Et les grands champions. Une force et une joie de vivre sources d'inspiration. Pour sûr, Thierry Corbalan est un personnage hors du commun. À 57 ans, le sportif, bien connu en Corse, enchaîne les défis depuis de nombreuses années et semble infatigable. «*Je fais des défis sportifs pour montrer que les choses sont possibles malgré un handicap*», explique-t-il de son accent chantant. Né à Oran en Algérie, Thierry grandit à Béziers. Très tôt, il y débute le judo, discipline qu'il pratique jusqu'à obtenir la ceinture noire à 16 ans et le deuxième dan à 18 ans. Il deviendra même vice-champion de France. Fort de ses excellentes compétences sportives, il intègre l'école de la police à 19 ans et est affecté à Cannes.

Mais un jour de 1988, son destin bascule. «*J'ai été électrisé avec une canne à pêche en carbone et une caténaire de train de 25 000 volts. Il y a eu un arc électrique et on a dû m'amputer des deux bras et d'un orteil parce que les os étaient brûlés*», détaille-t-il sobrement. Devant le malheur qui le frappe, loin de se laisser abattre, Thierry rebondit et prend cet accident de la vie comme une deuxième chance. «*Ça n'a pas été facile dès le début, mais ma chance c'est que je faisais déjà énormément de sport avant l'accident, ce qui a probablement permis à mon cœur de résister à l'électrisation. Petit à petit, j'ai repris le sport, d'abord avec la course à pied que j'ai pratiqué pendant 20 ans après mon accident*».

Grâce à sa volonté de fer, un peu plus d'un an après l'accident il court déjà un marathon. De quoi se remettre dans le bain. Après des soucis de genou, il change toutefois d'élément et se met à la nage avec palme en 2009. Dès le début il est comme un poisson dans l'eau. Au point que le surnom de Dauphin corse s'impose rapidement.

Depuis, il enchaîne les traversées de grandes distances pour réaliser des défis sportifs afin de récolter des dons pour des associations. «*À partir de ma première traversée, qui a été celle des Bouches*

de Bonifacio, je me suis aperçu que je pouvais donner espoir aux autres parce que je pouvais montrer que malgré mon accident je peux faire des choses peu ordinaires. Du coup j'ai continué».

Double traversée des Bouches de Bonifacio, Ajaccio-Propriano, traversée du lac Léman, du lac d'Annecy, et bien d'autres! Les défis se succèdent et les distances s'allongent. «*Ma plus grande traversée a été en 2012 entre l'île d'Elbe et la marine de Sisco: j'ai fait 62 km non stop en 15 heures et 50 minutes*», souligne le nageur. Bien loin de la Méditerranée, en 2014, il a aussi nagé dans un milieu un peu plus insolite. «*J'ai fait un petit défi qui a pas mal marqué les gens mais je n'ai pas trouvé qu'il ait été le plus dur, plaisante-t-il, j'ai nagé 20 minutes en maillot au Groënland dans une eau à -1,6°C pour l'association de Pascal Olmeta*».

À force de multiplier les défis, en 2012, Thierry a aussi décidé d'aller plus loin. «*Je me suis dit: pourquoi pas créer ta propre association et faire tes défis pour elle et aider toi-même les personnes malades et handicapées*». Logiquement appelée le Dauphin Corse, l'association récolte depuis lors dons et adhésions qui lui permettent en premier lieu de financer ses défis. Mais pas seulement: «*Avec l'argent que j'ai en surplus, je fais des actions ou des dons à des personnes ou à d'autres associations*». Comme par exemple ce tour en hélicoptère organisé en octobre 2015 à Ajaccio au profit d'enfants handicapés.

Mais Thierry est aussi un champion dans l'âme. Et plus loin que ses défis, il s'astreint à la compétition. Il y a quelques mois, il a ainsi participé aux championnats de France en monopalme aux côtés des valides et est arrivé sur la 3^e marche du podium dans la catégorie vétérans 3. En 2014, pour sa première participation à ces championnats, il avait même terminé champion de France en vétérans 3. Une véritable leçon de vie donnée par un homme dont la plus grande force reste sans doute le sourire. ■

Manon PERELLI

Pour en savoir plus, adhérer ou faire un don: www.ledauphincorse.com

LE BON PRODUIT AU BON ENDROIT

Becs fins en réseau



**Le locavorisme, c'est bien...
Encore faut-il savoir
quels sont les bons produits
et plus encore où les trouver.**

**Avec BPBE,
Serena Battestini et
Romain Lara ont entrepris
de répondre à la question :**

**« Où consommer
le meilleur de la Corse ? »**

Oue l'on soit habitant de l'île ou visiteur, en Corse, où consommer le meilleur ? Chaque microrégion a ses produits spécifiques, chacune a ses producteurs, ses restaurateurs, ses commerçants... mais du nord au sud, de l'est à l'ouest, il suffit de se déplacer un peu pour ne plus savoir où trouver la bonne huile, la bonne charcuterie, où manger un bon produit local. Serena Battestini et Romain Lara n'ont pas 40 ans. Tous deux diplômés d'un Master de finance, ils ont une large expérience professionnelle (consulting, finance, banque, environnement, agriculture, formation...) et ont voulu apporter la réponse à cette interrogation en créant leur start-up, Le bon produit au bon endroit (BPBE).

« En tant que consommateur, on ne connaît en fait ni la richesse ni la diversité ni la qualité des produits qu'offre la Corse, explique Romain Lara. On connaît autour de nous, par le bouche-à-oreille, mais c'est comme si on se limitait aux saveurs d'un seul terroir. Nous avons créé notre start-up pour donner une visibilité à ces produits de qualité issus de petites structures, à leurs producteurs, les mettre en relation avec les consommateurs, les commerçants, les restaurateurs qui savent si bien travailler les saveurs locales en fonction des saisons... Nous avons voulu proposer un outil d'aide à la décision pour savoir où consommer, en circuit court. Nous axons exclusivement nos sélections sur du bio ou de la production issue de l'agriculture raisonnée. Nous ne retenons pas ce qui est industriel. Notre objectif est de valoriser les producteurs,

LE LOCAVORISME EN QUELQUES MOTS...

Jessica Prentice, de San Francisco, a inventé le mot en 2005 à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement. Le mouvement locavore préconise de s'alimenter uniquement avec des produits issus d'une zone géographiquement proche du domicile: 100 miles à l'origine, soit 160 km. Un rayon bien plus large que celui dans lequel la majorité des familles au début du XX^e siècle puisait sa subsistance.

Concrètement, qu'est-ce que ça donnerait au quotidien? En Corse, un Bonifacien peut manger un migliaicciu «made in» Piazza di u Mercà à Bastia, mais les oignons de Siscu lui sont interdits. En revanche, il peut consommer toutes les productions d'une large partie de la Sardaigne. Pas de problème pour Cortenais, Ajacciens et Calvais, l'intégralité de l'île leur est «autorisée», et les Bastiais peuvent se profiter également des productions des littoraux ligure et toscan. ■ EP



LIMITE DES 160 km

lebonproduit
aubonendroit.com

Q JE CHERCHE

CHARCUTERIE : FIGATELLU, JAMBON, PRISUTTU, COPPA, LONZO, SAUCISSE, SALSICCIA

La charcuterie Corse est très réputée, sa renommée a dépassé les frontières. Elle avoisine la célèbre «pata nera». Il existe une race Corse de cochons «porcu Nustrale», c'est à partir de cette race que les éleveurs transforment le cochon en une charcuterie haut de gamme aux saveurs exquises. Les cochons sont élevés en pleine nature et se nourrissent de glands et de châtaignes.

Le prisuttu est un jambon sec affiné 12 mois minimum, le gras est rosé, sa couleur est rouge soutenue. C'est le

Photo Claire Giudici

de faire reconnaître la qualité de leur travail, mais également celle des restaurateurs et des commerçants qui ont fait le choix de ces produits d'excellence en lien avec leur terre. Etre locavore est dans l'air du temps, mais ce n'est pas simple à faire. Quoi consommer? où acheter? dans quel restaurant aller manger et d'où provient ce que j'y mange? Avec BPBE nous voulons répondre à ces questions récurrentes.»

Le site a été lancé au mois de mai dernier. Il propose une sélection de professionnels, de l'agriculteur au petit producteur jusqu'au restaurateur en passant par l'offre commerciale. Les moyens d'accéder aux informations sont simples: après avoir tapé le nom du site dans un moteur de recherche, en un clic sur l'icône désirée, tous les producteurs référencés en charcuterie, fromage, huile d'olive, plantes aromatiques, vin, farine de châtaigne, fruits, légumes, miel, veau, huîtres, moules, pêche locale, etc. sont à portée de main, localisés sur une carte de la Corse. On accède alors à une description de l'exploitation mais aussi à l'indication du lieu où trouver le produit [commerce ou restaurant]. L'autre moyen consiste à noter dans la barre de recherche le nom d'un établissement et à la suite de sa description on trouvera le nom des producteurs qui y sont associés, avec le moyen, en cliquant dessus, de découvrir leurs

À SAVOIR

Pour apparaître sur le site, les agriculteurs et producteurs répondant aux critères de l'agriculture bio ou raisonnée et utilisant exclusivement une matière première locale peuvent faire parvenir par mail à Serena Battestini avec une photo en selfie, la localisation GPS, le descriptif de l'activité.

Les commerçants, restaurateurs ou collectivités locales, qui utilisent des denrées des producteurs de la région ou organisent des marchés de produits locaux, peuvent contacter Romain Lara par mail ou par téléphone.

Email:

serena.battestini@lebonproduitaubonendroit.com

romain.lara@lebonproduitaubonendroit.com

Tél. : 06 29 63 29 78

«Le bon produit au bon endroit» est aussi sur Facebook

exploitations. Bref, c'est ergonomique et rapide.

Pour les deux gestionnaires du site, l'élément essentiel des choix de départ a été le bouche à oreille. En effet, dans chaque territoire on connaît celui qui fait du bon produit. Tout cela s'est augmenté de visites sur le terrain: «Nous démarchons également les restaurants qui savent mettre en valeur, en fonction de la saisonnalité, les produits du terroir, les mairies qui proposent des marchés de produits locaux, etc.» Chaque jour, le site s'enrichit un peu plus et, au mois d'octobre, sortira l'application correspondante pour Android et iPhone. «Nous envisagerons alors de proposer, en plus des présentations, des opérations de ventes privées avec les producteurs qui le désirent. Elles remportent un bon succès pour d'autres produits, dans d'autres domaines. Ça pourrait être intéressant d'en lancer pour des produits locaux.»

Bien entendu, la conception, la réalisation, la mise en œuvre du site et des applications ont un coût. Romain Lara et Serena Battestini ont obtenu une aide de l'ADEC pour créer leur start-up dont le nombre de visiteurs va croissant. Leur souhait? «Que BPBE devienne un outil ludique pour le plus grand nombre au service de l'agriculture et de la gastronomie, que nous pourrions, peut-être, décliner ensuite dans d'autres régions.» ■ Claire GIUDICI

BHANTE SARANAPALA

MOINE URBAIN ET PORTE-VOIE

La Corse «nation de pleine conscience»? C'est en tout cas la proposition formulée par Bhante Saranapala, moine bouddhiste qui était en Corse du 16 au 23 août.



Un moine en robe orange dans les rues de Bastia, qui pourrait le croire? C'est pourtant sa deuxième visite sur notre île et, il espère, «pas la dernière». Né au Bangladesh, Bhante Saranapala prit la robe à l'âge de 10 ans, au Sri Lanka. Il y reçut une éducation moniale pendant 10 années puis finalement décida de vivre au Canada et d'y faire des études à l'Université de Toronto dont il a par la suite été l'aumônier bouddhiste. Theravāda: c'est le courant bouddhiste auquel appartient Bhante. Pour faire simple, il s'agit d'un bouddhisme dit «primitif», car l'un des plus anciens et proche de la parole de son fondateur présumé, le prince Siddhartha Gautama qui fit un constat à son époque: tout le monde naît, souffre de maladie, et finalement vieillit et meurt tôt ou tard. Que l'on soit prince ou mendiant la souffrance n'épargne personne, alors que faire pour se libérer de ce cycle inéluctable? Bhante fait clairement la part des choses: «je ne suis pas là pour convertir au bouddhisme, que vous soyez chrétien, musulman ou athée... ça n'est pas l'important». Ce que propose celui qu'on appelle au Canada «le moine urbain» a pour nom mindfulness, ou pleine-conscience en français, qui peut se comprendre conceptuellement comme l'attention juste. Mais qu'est-ce donc exactement? Dans la tradition bouddhiste, il n'y a aucune différence de nature entre un Bouddha (un éveillé) et une personne ordinaire, mis à part que l'un a conscience de sa nature et que l'autre l'ignore. Ainsi, le premier bouddha aurait dit «je n'apporte pas de vérité, mais la cessation de l'ignorance». La méthode pour mettre en application cet état d'attention vigilante est très simple, laïque et accessible même aux enfants: tout est basé sur la respiration et l'attention à soi et au monde qui nous entoure.

Pour bien comprendre, il faut déjà identifier ce qui ne va pas, en effet le XXI^e siècle a son lot de stress et de dépressions, quasi paroxys-tique pourrait-on dire. Cet état dans lequel nous nous trouvons

chaque jour, est dû selon Bhante au fait que nous ne sommes pas «vraiment là» dans «l'instant présent» et donc «à ce que nous faisons» mais plutôt ailleurs, dans notre passé qui nous rend triste, ou dans un futur qui nous angoisse alors qu'il est imprévisible et non advenu. Pourtant, la seule chose que nous pouvons contrôler et apprécier, c'est bel et bien le présent, instant après instant. Qui n'a jamais été spectateur de sa vie? Un père qui mange une glace avec sa fille et qui plutôt que de profiter de ce moment est – dans son esprit – tout à sa réunion de travail de la veille ou à celle qui aura lieu le lendemain? Bhante souhaite aider à libérer peuples et nations de l'absence d'eux-mêmes, de leur déshumanisation en leur proposant, pas à pas, d'intégrer la pratique de pleine conscience dans leurs fonctionnement. Au Canada d'ailleurs, l'entreprise est en bonne voie, le moine ayant déjà formé de nombreux urgentistes et même des brigades de police entières à cette pratique. Car si la pleine conscience libère du stress, elle permet aussi d'obtenir une maîtrise certaine de ses réactions, de ses acte: n'étant plus spectateur, on devient acteur de sa vie.

Bhante Saranapala voit en la Corse un lieu merveilleux, «un paradis sur terre» propice à l'implantation de la méditation de pleine conscience: «il suffit de regarder autour de vous, le ciel bleu, la mer, vos forêts et vos montagnes, c'est magnifique». Prendre conscience de notre milieu de vie est selon lui une bonne manière d'appliquer l'attention juste dans la vie de tous les jours, et finalement de ne pas le considérer comme acquis et de le protéger. «Tout change, tout le temps, c'est la seule chose qui ne change pas» disait Bouddha. Un constat repris par Bhante qui, en ces temps troublés nous propose à tous de nous reconnecter à nous-mêmes et à l'autre, pour construire une nation où la paix est permise par et pour chacun. Une offre... à méditer? ■ TL

AJACCIO**■ LES SCINTILLANTES**

Du 5 au 10 septembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86

Des images qui représentent l'infiniment petit? Ou l'infiniment grand? Seule la photographe Emilienne Parrot-Bousquet détient la réponse à cette question.

**■ ERAMU IN CANTU**

Le 5 septembre, 19h30. Église St-Érasme.

■ ALTA ROCCA

Le 7 septembre Église St Roch. ☎ 04 95 51 53 03

Les voix de Mario Cappaï, Dumè Barraza, Christophe Mondoloni et Régis Gomez rappellent que les polyphonies portent en elles toute l'histoire, la mémoire et la culture de la Corse.

■ CANTU IN FIURE

Le 8 septembre, 21h. Église St Erasme. ☎ 06 50 69 21 62

Un concert-spectacle pour raconter, imaginer et chanter l'histoire de la Corse, ses péripéties, ses modes de vie anciens ou récents.

BASTIA**■ CORSICA GENOVESE**

Jusqu'au 17 décembre. Musée de Bastia. ☎ 04 95 31 09 12 & www.musee-bastia.com

Plus de 200 œuvres d'art, documents, objets témoignent de la complexité et de la richesse de rapports -pacifiques ou conflictuels - entre Corse et Ligurie.

BONIFACIO**■ FESTIVAL INTERNATIONAL DE TANGO ARGENTIN**

Jusqu'au 11 septembre. Haute ville.

☎ 04 95 73 11 88 & www.tangoabonifacio.fr

Sixième édition de cette manifestation qui propose démonstrations, cours de tango, bals ainsi que des expositions (photos de Camille Alric, dessins de Liliana Rago).

CORTE**■ LE PATRIMOINE VIVANT**

Jusqu'au 30 décembre. Musée de la Corse.

☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

En partenariat avec la Maison des cultures du Monde, une invitation à découvrir la richesse et la diversité culturelle en Corse et les pratiques culturelles du monde entier.

■ LÀ-BAS

Jusqu'au 17 septembre. Frac Corse.

☎ 04 20 03 95 33

L'exposition réunit une trentaine d'œuvres d'Elie Cristiani (vidéos, installations, dispositifs animés, sculptures et peintures), dont beaucoup d'inédites, qui associent l'art et la vie sociale, les formes de vie et les faits symboliques.

LEVIE**LES MÉDIÉVALES**

Du 2 au 4 septembre. Dans tout le village.

☎ www.facebook.com/lesmedievalesdelevie/

Spectacles, animations, jeux de rôle, ateliers, marché médiéval, chevaliers, jongleurs et elfes sont au programme de cette 6e édition dont le thème est Gargouilles et grimoires.

**L'ÎLE-ROUSSE****■ BARBARA FURTUNA**

Le 4 septembre, 21h. Eglise N-D de La Miséricorde. ☎ / www.barbara-furtuna.fr/

Des rives de la Méditerranée aux salles new-yorkaises, ce quatuor vocal fait rayonner la langue corse, loin des clichés et des répertoires stéréotypés.

**C'EST LEUR TOURNÉE****MERIDIANU**

C'est sous la forme d'un trio que le groupe présente un nouveau spectacle. À la fois chanteurs et musiciens, Jean-Antoine Orticoni, Mathieu Graziani et Jeremy Lohier possèdent toutes les nuances du chant polyphonique, notamment la paghjella.

le 2 à Aleria; le 3 à Corbara; le 6 à Vico; le 7 à Cervione, le 8 à L'Île-Rousse, le 9 à Solenzara. Concerts à 21h30.

☎ www.meridianu.com/

PATRIMONIO**■ HORS-JEU**

Jusqu'au 25 septembre.

Domaine Orenga de Gaffory

Au travers de photos, sculptures, peintures et installations, le choc de deux univers: le foot, sport populaire, et l'art, considéré à tort comme un domaine élitiste.

PIGNA**■ U FIATU MUNTESE**

Le 2 septembre, 21h 30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Un groupe qui crée et s'exprime comme tel: nul n'y tient l'avant ou l'arrière scène. Naturellement, voix et instru-



ments acoustiques forment un chœur unique.

■ DUO CUMPARTE

Le 6 septembre, 21h 30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Jérôme Casalonga et Paul-Antoine De Rocca-Serra tendent une corde entre le chant corse et l'âme du violoncelle, entre les musiques traditionnelles et la création.

■ BABETH BOTALICO

Le 9 septembre, 21h 30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Bercée par les chants traditionnels interprétés par sa mère, Babeth Bottalico interprète des chants profanes instrumentaux et des créations, ainsi que deux chants sacrés.

■ ENSEMBLE LA FENICE

Le 10 septembre, 21h 30. Auditorium.

☎ 04 95 61 73 13 & www.centreculturelvoce.org/

Cet ensemble réunit des solistes virtuoses, spécialisés dans la musique du XVIIe siècle. Son répertoire couvre plus de deux siècles de musique en Europe.

SAINTE-LUCIE-DE-PORTO-VECCHIO**■ FESTIVAL DE DANSES LATINES**

Du 2 au 4 septembre. Pinarellu.

☎ 04 95 71 48 99 & www.zonza-saintelucie.com

Pour cette 9e édition, deux concerts gratuits, un spectacle, trois soirées latino, une beach party avec initiations et démonstrations, et deux jours de stage avec 24 ateliers de danse.

■ MUSIVOCE

Le 9 septembre, 21h30. Théâtre de verdure.

☎ 06 24 01 53 22

Ce duo instrumental et vocal fait revivre des instruments tels que a cetera, a zifula, a clarinetta campestra ou a riverbula.

Toutes les dates sont données par les organisateurs sous réserve de report et d'annulation



a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM